



Malakoff, le 9 avril 2026

ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS DEPARTEMENTALES 2025 POUR LE SPORT DE HAUT-NIVEAU
Relevé de décisions de la Commission d’attribution du mercredi 8 avril 2026

La Commission d’attribution des subventions départementales 2025 pour le sport de haut-niveau s’est réunie le mercredi 8 avril 2026, en présence de :

- Monsieur Jean-Michel POULLE, Maire-adjoint délégué aux Politiques culturelles et sportives
- Monsieur Ian LE DENEMAT, Chargé de mission Cabinet de la Maire
- Madame Isabelle LEPERCQ, Directrice générale adjointe des services
- Monsieur Stéfan DONNAT, Directeur des sports
- Madame Agathe LOUMMALIA, Cheffe de service vie associative et solidarité internationale

Dans le contrat de développement triennal 2025-2027 conclu entre le Département des Hauts-de-Seine et la Ville de Malakoff, une enveloppe budgétaire annuelle est prévue au titre de l’accompagnement du secteur associatif sportif local à la mise en œuvre de la politique sportive, intégrant une partie sur le soutien au sport de haut-niveau. La Ville reverse les montants de l’enveloppe dédiée, sous la forme de subventions aux différents acteurs sportifs locaux éligibles au dispositif et ayant déposé un dossier de demande dans le cadre d’un appel à projet. Le montant de l’enveloppe pour l’année 2025 s’élève à 12.000€ (douze-mille euros). Conformément au contrat cadre, la subvention ne peut être versée dans son intégralité à une seule association.

Ce dispositif n’inclut pas nécessairement l’accompagnement du sport de haut-niveau des niveaux « N1 » et « N2 », qui peut désormais être pris en charge directement par le Département des Hauts-de-Seine, auprès duquel les associations et clubs sportifs peuvent effectuer leurs demandes.

Trois (3) associations ont pour l’année 2025 répondu à l’appel à projet lancé par la Ville, et ont à ce titre sollicité une subvention :

- L’Union Sportive Municipale de Malakoff (U.S.M.M.)
- L’association Malakoff et Mat
- L’association Team Magnum

Après examen attentif des demandes reçues, sur la base de l’analyse d’indicateurs qualitatifs et quantitatifs, et afin de valoriser, soutenir et développer la pratique locale pour le sport de haut-niveau, la Commission propose l’attribution pour l’année 2025 des montants suivants, soumise à l’adoption lors du Conseil municipal du 20 mai 2026 :

ASSOCIATION DEMANDEUSE	MONTANTS SOLLICITES	MONTANTS ATTRIBUES
UNION SPORTIVE MUNICIPALE DE MALAKOFF (U.S.M.M.) (<i>sections athlétisme, basket, boxe, handball, kendo, natation, taekwondo, tennis, tir sportif, volley-ball</i>)	8.000€	7.000€
MALAKOFF ET MAT	3.500€	2.500€
TEAM MAGNUM	3.500€	2.500€
TOTAL	15.000€	12.000€

Stéfan DONNAT
Directeur des sports